

## Avis

Les candidats sélectionnés à passer l'examen écrit doivent déposer au service scolarité de l'ESTK le 15 et 16 Juillet 2019 leurs dossiers de candidature constitués des pièces suivantes :

- Demande manuscrite du candidat et une Lettre de motivation,
- CV du candidat,
- Fiche de préinscription dument remplie retirée auprès du service de scolarité de l'ESTK,
- Copies certifiées conformes des diplômes et attestations obtenues,
- Relevés des notes de S1 à S4 certifiés conformes aux originaux,
- Une enveloppe libellée à l'adresse du candidat et affranchie au tarif en vigueur,
- Copie légalisée de la CNI,
- Photo d'identité récente.

### **NB : Dates importantes à retenir :**

Opération	Date
Affichage de la liste des étudiants présélectionnés à déposer le dossier de candidature	<b>Le 11 Juillet 2019</b>
Dépôt des dossiers de candidature des étudiants sélectionnés	<b>Le 15 et 16 Juillet 2019</b>
Affichage des listes des candidats admissibles à passer l'examen écrit	<b>Le 18 Juillet 2019</b>
L'examen écrit	Pour la licence professionnelle AGDEA : <b>le 22 Juillet 2019</b> Pour la licence professionnelle ESAPE : <b>le 23 Juillet 2019</b>
Affichage des résultats de l'examen écrit	<b>Le 26 Juillet 2019</b>
Inscription	<b>Le 29 juillet 2019</b>

